



## RÉUNION DÉPARTEMENTALE DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS

Jeudi 31 août 2023

### Déclaration du SNALC

Monsieur le Recteur, mesdames et messieurs, chers collègues,

Combien d'entre nous ne se sont-ils jamais posé la question du sens de nos missions en tant que personnel de direction ? Loin d'être l'expression d'une crise existentielle, **être personnel de direction en 2023 apparaît, si vous me permettez l'expression, comme un sacerdoce.**

Le dévouement sans fin qu'impose notre profession, les conditions de travail, le salaire (car l'écart est faible entre le salaire d'un adjoint et celui d'un enseignant qui cumulerait des heures supplémentaires) sont certainement des éléments à prendre en considération pour redonner à notre belle profession son attractivité.

Le métier de personnel de direction, comme tous les métiers de l'Éducation nationale est riche de sens, passionnant et, hélas aussi, trop peu considéré, mal payé quoique chronophage. Les actualités regorgent de situations où les chefs d'établissement et leurs équipes sont pointés du doigt, désignés responsables des défaillances d'un système dont ils peinent à mettre en œuvre toutes les « subtilités », exercice parfois acrobatique quand les dispositifs doivent être présentés aux équipes et mis en place avant même la parution des textes. Parvenir à concilier les exigences voire les injonctions institutionnelles avec la réalité du terrain relève d'un exercice digne d'un funambule.

Être personnel de direction en 2023, c'est aussi avoir une certaine aptitude à l'amnésie pour ne pas s'user prématurément à faire et à défaire des réformes, à être un temps, celui du covid notamment, un *manager* à la pagaie plongé en plein brouillard, puis un simple « *responsable d'établissement* » selon certains recteurs, avant de redevenir aujourd'hui, dans les mots du ministre, un « *pilote pédagogique* » d'établissement. Le SNALC est sensible à la reconnaissance par le ministre de cette dimension pédagogique.



Les annonces de Gabriel Attal, notamment lors de la conférence de ce mardi 29 août, nous permettent d'espérer des évolutions favorables dans plusieurs domaines pour lesquels nous attendons un soutien hiérarchique fort au sein de notre académie de Strasbourg, notamment :

- **Le report en juin des épreuves de spécialités** ; je me permets de souligner qu'il s'agit là d'une proposition portée par le SNALC lors de la consultation menée en juin à laquelle j'ai eu le privilège de participer ; on ne peut que s'en réjouir ;
- **La vigilance s'impose aussi sur un sujet grave comme celui du Harcèlement** dont le ministre Gabriel Attal a annoncé qu'il ferait une de ses priorités. C'est un chantier que le SNALC suivra avec attention ;
- **Le respect de la laïcité et des valeurs de la République** constitue une lutte quasi-quotidienne dans certains établissements. Nos collègues adhérents nous font état de situations complexes. Le SNALC espère des textes qui seraient diffusés cette semaine encore, avec un cadrage national fort et sans ambiguïté. C'est la condition sine qua non pour que cesse la remise en question de décisions, la médiatisation de situations locales et le recours à un arbitrage hiérarchique quand il n'est pas juridique. Les collègues personnels de direction expriment leur lassitude face à des situations où leurs décisions sont trop souvent contestées, voire cassées.

Pour finir sur une note optimiste, il n'est peut-être ni si loin, ni si inaccessible ce temps où Jean Zay affirmait que « *les écoles doivent rester l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas* » (La circulaire du 31 décembre 1936)

À tous et à toutes, et en particulier aux nouveaux collègues, le SNALC souhaite une belle rentrée, une belle année scolaire. Vous êtes nombreux à avoir rejoint le SNALC ; sachez que vous pouvez compter sur l'engagement du SNALC pour défendre notre profession avec conviction et détermination.